



La Ville de Virton recrute:

Un technicien en informatique
pour le service informatique et téléphonie (pour la Ville et le CPAS).
CDI – temps plein- APE

Fonctions :

- Vous travaillez en équipe, au sein du service commun pour la Ville et le CPAS
- Vous maîtrisez les langages de programmation et le stockage des données ;
- Vous installez, sécurisez et gérez les systèmes informatiques ;
- Vous veillez au bon fonctionnement du système de sauvegarde
- Vous assurez la maintenance et le dépannage du parc informatique
- Vous installez et configurez le système d'exploitation, les logiciels, les périphériques, un réseau, etc.
- Vous intégrez de nouveaux postes à un réseau existant
- Vous gérez les licences et les renouvellements de maintenance du logiciel et matériel
- Vous communiquez de façon aisée et mettez en œuvre votre sens du contact efficacement ;
- Vous faites preuve d'une polyvalence technique et d'un savoir-faire de qualité ;
- Vous appliquez les directives relatives à l'utilisation des moyens de communication électroniques en réseau au sein des administrations ;
- ...

Conditions:

- Etre belge ou citoyen de l'union européenne ou non (pour les ressortissants hors UE être en règle en matière d'autorisation de travail au sens de l'AGW du 16 mai 2019 relatif à l'occupation de travailleurs étrangers)
 - Jouir des droits civils et politiques
 - Avoir une connaissance de la langue de la région linguistique jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
 - Etre d'une conduite répondant aux exigences de la fonction
 - Etre âgé de 18 ans au moins
 - Être porteur d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur dans le domaine informatique ou d'un titre reconnu équivalent ;
- Ou
- Être titulaire d'un titre de compétence de base délivré par le Consortium de validation de compétence et correspondant au niveau du diplôme de l'enseignement secondaire supérieur en rapport avec la fonction à exercer ;
- Ou
- Posséder un titre de formation certifié et délivré par un organisme agréé par le Gouvernement wallon en rapport avec la fonction à exercer ;
-
- Réussir un examen comprenant une épreuve pratique et une épreuve orale :
 - Posséder le permis de conduire de la catégorie B
 - Etre porteur d'un passeport APE valide au moment de l'entrée en fonction.

Pièces justificatives :

- Un extrait d'acte de naissance ;
- Un certificat de nationalité ;
- Un extrait de casier judiciaire ;
- Un curriculum vitae ;
- Une copie du permis de conduire ;
- Une copie des diplôme ou titre exigés

Les candidatures seront être adressées à l'administration communale, rue Charles Magnette, 17 à 6760 Virton, à l'attention de Monsieur le Bourgmestre, sous peine de nullité, par envoi recommandé, pour le **14 décembre 2021** au plus tard (cachet de la poste faisant foi) ou être déposées auprès de la Directrice générale ou de la chef de bureau du Département du personnel contre accusé de réception pour le **14 décembre 2021** au plus tard. Les candidatures seront accompagnées des documents permettant le contrôle du respect des conditions de recrutement.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du Département du Personnel de la Commune de Virton au 063/44.01.67.

La Directrice générale,

M. MODAVE

19/11/2021



Le Bourgmestre,

V WAUTHOZ
F. CULOT
BOURGMESTRE FF